

2023
LES NOUVEAUX DÉFIS DU

TRI



ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS
Séjour Ski 2023 : 90 places

FRANCE SERVICES
Un conseiller numérique vous aide

URBANISME
Les dernières nouvelles du PLUi

EHPAD
L'établissement a fêté ses 20 ans



AU SOMMAIRE...

p.18 : Tourisme

Implantation de bornes interactives

p.5 : Culture

Notre Saison Culturelle se poursuit

p.12-13 : EHPAD La Grèze
Les 20 ans de l'établissement

p.4 : Administration

Hommage à Alain Berthon

p.10-11 : Enfance, Jeunesse & Sports

Séjour Ski 2023

p.6-7 : Social / France Services

Deux forums organisés autour de l'emploi

p.19 : AQUAVAL

La saison de tous les records

p.8 : Petite Enfance

Les ateliers parentalité de l'hiver

p.9 : Action Sociale

Le bilan du questionnaire CGT

p.14 : Urbanisme

Le PLUi se confirme !

p.15 : Économie

6 lots à vendre sur la ZA Borio Novo

p.16-17 : Environnement

Les nouveaux défis du tri



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

■ Pôle administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr

■ Maison France Services

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
france-services@cclpa.fr

■ Relais Petite Enfance (RPE)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 80 86
rpe@cclpa.fr

■ Pôle technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

■ AQUAVAL - Complexe de loisirs

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 52 67
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

■ Offices de tourisme

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

■ SPANC

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr

■ Déchèteries (Trifyl)

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediatheque@cclpa.fr

■ Maison de retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

■ Accueils de loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdfiac@gmail.com

■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr

 www.cclpa.fr



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : www.facebook.com/cclpa81



Chers concitoyens,

Je voudrais d'abord rendre un hommage à mon ami Alain Berthon, 1^{er} Vice-président de notre intercommunalité et maire de la commune de Fiac, qui nous a quittés en octobre dernier suite à une longue maladie. Il a œuvré pour notre CCLPA au sein de la "Culture & du Patrimoine", des médiathèques et de "France services". C'était un homme plein d'envie et de ténacité qui essayait toujours d'apporter son savoir faire et son savoir être à l'ensemble de ses projets, toujours enclin à vouloir démocratiser la Culture sur notre territoire. Nous avons une pensée pour sa famille et leur souhaitons beaucoup de courage dans cette douloureuse épreuve.

L'année 2023 verra la mise en place de nouvelles consignes de tri sélectif sur notre territoire. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un courrier, envoyé conjointement par nos services et Trifyl, qui vous explique clairement les nouveaux défis du tri. Désormais simplifié, vous n'aurez plus à vous poser de questions, de savoir où jeter les emballages qui devront être tous déposés dans le container jaune. L'avenir de notre planète, et donc de nos enfants, passe par le respect de notre environnement et cela commence par ce que nous produisons comme déchets dans nos foyers.

2023 verra la fin des études et donc la mise en place de notre PLUi (Plan Local d'Urbanisation intercommunal). Ce document a permis d'élaborer une stratégie et des réglementations sur l'ensemble de nos communes, concernant les constructions futures, les aménagements, les changements de destination... Nous avons pris le parti d'agir ensemble pour notre territoire plutôt que d'autres le fassent à notre place. Toutefois, votre maire reste et restera votre référent et décideur en matière d'autorisation du droit des sols.

Je vous souhaite à vous tous une belle année 2023, qu'elle soit l'année de la normalité, que les problèmes liés à l'augmentation de l'énergie n'affectent pas trop nos foyers, nos commerces et nos entreprises. Que nos enfants s'épanouissent dans nos diverses écoles et associations, que nos aînés ne soit pas trop isolés, que vous soyez simplement heureux de vivre dans notre Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout. L'ensemble des 39 membres du conseil de communauté avec tous nos agents sont présents au quotidien pour votre bien-être.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Thierry Bardou
Président de la CCLPA

Alain Berthon, 1^{er} Vice-président de notre CCLPA, nous a quittés

En octobre, les élus et les agents de notre CCLPA apprenaient la disparition soudaine de leur 1^{er} Vice-président. Alain Berthon avait 70 ans.

Élu conseiller municipal de Fiac en mars 2014, Alain Berthon avait pris les commandes de la municipalité en 2019. Il avait été réélu maire par la suite en juin 2020.

Arrivé au sein de notre intercommunalité après les dernières élections municipales, le Président Thierry Bardou lui avait confié la supervision de plusieurs compétences pour lesquelles il avait souhaité s'engager pleinement.

D'abord la "Culture". Passionné par la chanson française et amoureux des arts vivants, il avait choisi de s'engager dans ce domaine pour développer tout ce qui peut créer du lien et ouvrir les esprits en milieu rural. Alain Berthon était d'ailleurs à l'origine d'une nouvelle radio libre locale à Lavaur "Radio Gout'Agout", diffusée suite à la libération des ondes au début des années 80.

Altruiste et déterminé, Alain Berthon avait également choisi de s'investir sur "France services", le dispositif national mis en place en 2020 dans les intercommunalités pour accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives du quotidien. Il s'était enfin proposé pour chapeauter le service "Communication" de notre CCLPA, une discipline pour laquelle il avait un attrait particulier de par son parcours professionnel au sein de grandes entreprises.

Alain Berthon aura marqué les esprits de tous ceux qui l'ont croisé. Nous, à la Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout, nous garderons le souvenir d'un homme philanthrope et volontaire, au service de notre territoire et de ses administrés. **Merci Alain !**



Alain Berthon, Maire de la commune de Fiac depuis 2019 et 1^{er} Vice-président en charge du service «Culture & Patrimoine» de la CCLPA depuis le mois de juillet 2020.

Renouvellement des annonceurs sur notre véhicule électrique

Vendredi 25 novembre, le Président Thierry Bardou et les vice-présidents de notre CCLPA ont reçu et remercié vivement les entreprises locales qui ont souhaité participer au financement du véhicule électrique des services techniques à Lautrec par la présence de leur publicité pour une durée de 3 ans.

Le Président a rappelé que ce véhicule était très largement utilisé par nos agents techniques à travers tout le territoire et que sa présence sur les routes permettrait aux entreprises partenaires d'obtenir une bonne visibilité de leur activité auprès de notre population.

Les invités ont ensuite été conviés à partager un verre de l'amitié.

Nous profitons de cette édition pour remercier de nouveau les entreprises partenaires : «Bati Reno, SARL Bonnafous, Garage Bosco, Cazelles TP, M. Cédric Ciolek, M. Maxime Courtial, SARL Ducros et Soulet, SAS Eco Va Na, ETA Foissac Sudres, SARL Frigoriclim, SARL Galy, Groupama d'Oc, Edilians, MBS Location, SAS pot's Construction et la SARL Diag Expertise.



Pour l'occasion, le Président Thierry Bardou était entouré de 5 de ses vice-présidents : Jean-Jacques Ayrat (Tourisme & Aquaval), Michel Colombier (Voirie), Christian Galzin (Urbanisme), Martine Kazimierczak (Environnement) et Didier Viala (Parc & Matériel).

En 2023, notre Saison Culturelle reste sur sa lancée

Premier spectacle de l'année, **"Je vous aime" posera ses valises à Vielmur le 15 février prochain**. Avec ses 6 chanteurs a capella qui mêleront les notes de Jean Sébastien Bach au son des Jackson Five, en passant par Nat King Cole, ce concert sera une grande fête.

Tarif : 10€ / Réduit (- 12 ans) : 7€

Les 18, 25 février et le 4 mars, Serge Amarger sera à la Maison du Pays (Serviès) pour vous proposer 3 ateliers de peinture sur trois matinées. Que vous soyez débutant ou amateur, venez profiter de ces temps d'échanges pour libérer votre créativité.

Inscription gratuite pour tous !



Vous souhaitez connaître les spectacles et animations proposés sur nos communes ? Retrouvez le programme complet de notre Saison Culturelle 2022-2023 sur notre site internet dans la rubrique "Culture".

De nouveaux ateliers "archéologie" gratuits pour les enfants de 6 à 12 ans



A partir du mois de février, nos médiathèques à St-Paul et Vielmur, en partenariat avec le CERAC (Centre d'Etude et de Recherche Archéologique Castraise), proposeront de nouvelles animations gratuites autour de l'archéologie pour les enfants âgés de 6 à 10 ans. Après une approche théorique, les enfants fabriqueront un objet en lien avec la période étudiée. Contactez-nous pour inscrire votre enfant !

	Médiathèque à St-Paul	Médiathèque à Vielmur
Les mosaïques antiques	Mardi 28/02/23 de 9h30 à 11h30	Mardi 21/02/23 de 9h30 à 11h30
L'Art médiéval (blasons et vitraux)	Mardi 02/05/23 de 9h30 à 11h30	Mardi 25/04/23 de 9h30 à 11h30
Sculpture statue-Menhir	Mardi 18/07/23 de 9h30 à 11h30	Mardi 11/07/23 de 9h30 à 11h30

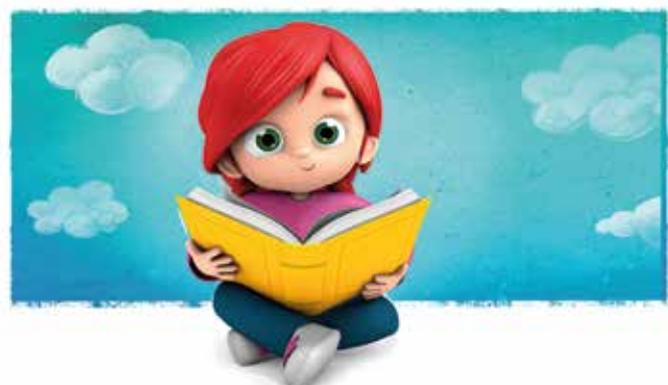
- Médiathèque intercommunale à St-Paul-Cap-de-Joux : 05 63 75 97 27 / mediatheque@cclpa.fr
- Médiathèque intercommunale à Vielmur-sur-Agout : 05 63 70 35 32 / mediatheque@cclpa.fr

Notre médiathèque est accessible en 1 clic !

Que vous soyez adhérent ou non à notre Médiathèque du Laurécois-Pays d'Agout, vous pouvez consulter la totalité du fonds global de nos deux sites via Internet (livres, CD, DVD, jeux...). Les adhérents, titulaires d'un compte personnel, ont la possibilité de réserver en ligne. Ils peuvent aussi vérifier leurs emprunts.

L'accès au compte est strictement individuel. Les réservations sont traitées au plus vite par nos équipes et livrées sur le site de réception souhaité.

Comment ça marche ? Rien de plus simple ! Rendez-vous dans la rubrique "Culture / Médiathèques" sur notre site www.cclpa.fr, munis de votre identifiant et de mot de passe. Rappel : l'identifiant et le mot de passe sont délivrés lors de votre inscription. Ce mot de passe est provisoire, à vous de vous en créer un personnalisé. **Pour vous inscrire, contactez-nous !**



La Maison de l'Autonomie (MDA) rejoint nos partenaires



La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) organisée sous forme de guichet unique centralise toutes les demandes adressées à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et aux services du Département dédiés aux personnes âgées.

La MDA permet de simplifier les démarches, renforcer l'accessibilité de l'accueil à tout type de handicap, améliorer l'accès aux droits par une meilleure information, mieux soutenir les aidants et être plus proche de vous. **Dans le cadre de ce partenariat, nos agents France Services pourront vous apporter un premier niveau d'information sur les questions relatives au champ de l'autonomie et un accompagnement numérique en particulier sur l'accès aux prestations délivrées par la MDA.**

Retour sur nos journées portes ouvertes en octobre

Près de 200 personnes se sont rendues dans notre France Services situé à la Maison du Pays (Serviès) dans le cadre des journées portes ouvertes qui se sont déroulées du 3 au 14 octobre 2022. De nombreuses actions ont été proposées dans les domaines de l'emploi, la formation, la retraite, la justice, le social, la santé, la solidarité, l'environnement, la fiscalité et le numérique. Des ateliers, des conférences et des permanences ont été également proposées pendant ces journées.

Des forums de l'emploi sur des métiers en tension (Aide à la personne et Bâtiment Travaux Publics) ont rencontré un franc succès. Nous avons eu la primeur de recevoir la MOM (Maison de l'Orientation Mobile) de la Région qui se déplaçait pour la première fois dans le Tarn.



Nous remercions l'ensemble des partenaires présents : Pôle Emploi, Carsat, MSA, CAF, Impôts, conciliateurs de justice, Mission Locale, Région, Département, Renov'Occitanie, Croix Rouge, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, Greta, Afp, Les Compagnons du devoir... qui ont permis le bon déroulement de ces journées avec un accueil de proximité pour le public.

L'Autabus de la Croix Rouge : aller au devant des personnes isolées

L'objectif de l'Autabus est de développer des actions permettant d'aller vers les personnes en quête de contact. Ce dispositif facilite la polyvalence du service rendu en allant à la rencontre des plus vulnérables, au plus près de leurs besoins et de leurs lieux d'habitation.

Les équipes de la Croix-Rouge "sur roues" veillent à rompre l'isolement dont souffrent ces personnes, à favoriser leur insertion sociale et, plus largement, à renforcer le lien social.



L'autabus assure les aides alimentaire et vestimentaire, l'accès aux produits d'hygiène, l'accès aux droits sociaux... L'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement sont au cœur de ce dispositif social. Il stationne selon les communes visitées devant la mairie, à la place de l'église ou à un autre endroit visible.

Les permanences :

- **Le 1er et 3e mardi du mois : PUYLAURENS de 9h30 à 12h30 et DAMIATTE de 13h30 à 15h30**
- **Le 2e et 4e mardi du mois : SOREZE de 9h30 à 10h30 / SOUAL de 11h à 12h30 / SEMALENS de 13h30 à 15h et VIELMUR de 15h à 16h**

La Croix Rouge recherche des bénévoles disponibles et aptes à conduire le fourgon (permis B) ainsi qu'un contrat civique. Pour tout renseignement vous pouvez les contacter au : 05 63 47 65 17

Deux forums autour de l'emploi à ne pas rater !

• Le Forum des métiers

Ce forum, organisé le **mercredi 15 février de 9h à 12h à la salle polyvalente de Vielmur**, permettra de partir à la découverte des métiers pour les élèves, les étudiants et leurs familles et d'une façon générale pour tous les publics. Des spécialistes de l'information et de l'orientation se tiendront à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

• La 12^{ème} édition du forum agricole

Cet événement, organisé par Pôle Emploi, en partenariat avec notre France services, a pour objectif de faciliter la rencontre en un lieu centralisé, entre des demandeurs d'emploi et les entreprises locales qui recrutent, pour la saison estivale, des contrats courts. Pour sa 12^{ème} édition, le Forum des emplois saisonniers agricoles aura lieu le **mercredi 24 mai après-midi, à la Maison du Pays - 81220 Serviès**.

Chaque année une centaine de postes sont à pourvoir comme ouvriers, maraîchers... dans différents domaines de l'agriculture comme l'arrachage ou le despouillage de l'ail, la castration du maïs...



Entrée libre pour tous / Pensez à vous munir de votre CV / Renseignements au 05 63 70 52 67

Création d'une banque de l'emploi pour les entreprises du territoire

France Services, en partenariat avec le service "Economie" de la CCLPA, souhaite mettre en place une banque de l'emploi sur le site internet de la CCLPA dès le début de l'année 2023. Toutes les offres d'emploi des entreprises du territoire seront ainsi consultables, ce qui facilitera la recherche de candidats pour les entreprises et la recherche d'emploi pour nos administrés.

Vous êtes employeurs sur le territoire et en recherche de personnel ? Nous vous proposons d'être un relai pour la diffusion de vos offres d'emploi. Contactez-nous !

Vous avez besoin d'aide sur Internet et/ou avec votre ordinateur ?



Pierre Mousny, Conseiller Numérique à la Maison du Pays (Serviès), se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour **vous accompagner gratuitement dans vos démarches administratives sur Internet** (cartes grises, permis de conduire, retraite, impôts, création de comptes...).

En parallèle, **Pierre vous propose des ateliers informatiques gratuits, adaptés à votre niveau, pour vous apprendre à mieux utiliser votre ordinateur**, naviguer sur Internet avec de bons réflexes, créer votre compte e-mail ou encore maîtriser le traitement de texte pour réaliser des courriers. **Les cours ont lieu à la Maison du Pays (Serviès), tous les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h.**

Pour réserver votre place dès maintenant sur les ateliers, contactez-nous au 05 63 70 52 67.

Contact : Mme Sonia Landes - 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr
www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

Grâce aux "CLJ", les jeunes s'engagent pour leur territoire

L'été dernier, 33 jeunes se sont investis au service des habitants du territoire via le dispositif "Chantiers Loisirs Jeunes", en partenariat avec la CAF, l'association "Familles Rurales" de Vénès et les communes de Brousse, Damiatte, Fiac, Peyregoux, Vénès et Vielmur. En échange de leurs travaux de peinture, débroussaillage..., les jeunes ont profité de 5 jours de vacances. Certains sont partis sur un séjour à Saint-Ferréol (31) et d'autres à Auzat (09).



• Luca, 14 ans, de St-Paul-Cap-de-Joux :

"J'ai beaucoup aimé l'expérience car la semaine de travail était bien organisée et intéressante même si à cause de la chaleur ils ont dû changer un peu l'organisation. Les tâches n'étaient pas compliquées et on travaillait en équipe qui était super fun. Le séjour au camping était génial surtout les activités, je n'avais jamais fait de la via ferrata et c'était trop bien, avec des sensations fortes et incroyables. Et toutes les activités et les moments passés ensemble. Les animateurs étaient très sympas, et on s'amusait beaucoup ensemble et ils s'intéressaient vraiment à nous, on discutait beaucoup ensemble. Je le conseillerais fortement à tous les âges. Merci à tous."

Entre l'océan et les montagnes, retour sur le séjour en "Euskadi"

Pendant les vacances d'automne, du 24 au 28 octobre 2022, 15 jeunes du territoire âgés entre 11 et 17 ans sont partis à la découverte des paysages et de la culture Basque.

Au programme de ce séjour itinérant, notre service avait prévu des balades dans les villes de Saint-Jean-de-Luz, San Sebastian..., des visites culturelles (Aquarium, le musée d'art moderne Guggenheim à Bilbao...) et une randonnée magnifique sur la côte touristique de Gaztelugatxe. Une escapade réussie, intense en sensations et découvertes.



Journée de rencontre entre les enfants des 6 ALSH du territoire

Cet été, le partenariat entre la CCLPA et les accueils de loisirs associatifs du territoire a permis à 182 enfants qui fréquentent ces ALSH de se rencontrer lors d'une journée "inter centre" le 19 juillet 2022 dans les locaux de l'association l'ALPA à Saint-Paul-Cap-de-Joux.

Pour que les enfants profitent pleinement de cette journée, les animateurs ont organisé des jeux aquatiques, des grands jeux collectifs et installé des structures gonflables. Le transport des enfants et la location des structures gonflables ont été pris en charge par la CCLPA.



Une formation pour mieux accueillir les enfants en situation de handicap

Les 14 et 15 novembre derniers, une formation handicap a été proposée par le "Pôle Ressources Handicap du Tarn" (PRH 81) dans les locaux de la Maison du Pays à Serviès. Cette formation, à destination des équipes d'animation des ALSH du territoire, avait pour objectif de permettre un accueil adapté pour les enfants en situation de handicap dans les structures. La CCLPA a sollicité également le PRH 81 pour la mise à disposition d'une malle pédagogique "sensibilibox" pour sensibiliser les enfants et les animateurs au handicap à travers des jeux et des livres. Cette malle a voyagé sur les ALSH à Fiac, Lautrec, Montdragon, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Vielmur-sur-Agout et Vénès.





SÉJOUR SKI 2023

★ 90 PLACES - DE 7 À 17 ANS !

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 18 JANVIER 2023

Cet hiver, 90 enfants et jeunes de 7 à 17 ans du territoire vont pouvoir profiter des joies de la vie collective et des sports d'hiver dans la station de La Mongie (65). **Le séjour aura lieu du 27 février au 03 mars 2023 sur le centre de "l'Arcouade"**. Les enfants seront encadrés par des animateurs diplômés et des moniteurs ESF pour skier. Les plus jeunes pourront profiter d'un baptême en chien de traîneau avec des professionnels de la discipline.

Les inscriptions sont ouvertes !

Téléchargez le dossier d'inscription sur notre site www.cclpa.fr. Vous pouvez nous adresser le dossier rempli et les pièces complémentaires par e-mail : anim.jeunesse@cclpa.fr, ou le déposer à la Maison du Pays à Serviès (81220).

• Permanences du lundi au jeudi : 10h - 12h / 14h - 16h.

NB : ce séjour s'adresse aux jeunes résidant sur le territoire. En cas de nombre important de demandes d'inscriptions, une sélection aura lieu. Les primo demandeurs pour un séjour seront prioritaires et si besoin, les élus de la commission EJ&S procéderont à un tirage au sort.

Un "Promeneur du Net" pour accompagner les jeunes sur les réseaux



80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur Internet une fois par jour quand plus de 48 % d'entre eux se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour. **Une action éducative sur la Toile... C'est la mission des Promeneurs du Net !**

Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations.

Yannis PERIN, notre animateur Jeunesse, est le référent PDN sur les applications Instagram et SnapChat "YannisCCLPA" et joignable au 07 68 58 74 28, les mardis de 12h à 14h et les jeudis de 17h30 à 19h30.

Nouvelles conventions avec les ALSH

Dans le cadre de la politique éducative et sociale portée par la collectivité en faveur des familles, la CCLPA renouvelle pour 2023 Les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec les accueils de loisirs associatifs du territoire. Un groupe de travail composé de membres de la commission Enfance-Jeunesse & Sports de la CCLPA, d'élus et de techniciens des associations en charge de l'accueil éducatif extrascolaire des enfants, a permis d'échanger sur les besoins et les attentes de chacun et de finaliser ces nouvelles conventions.

Ces dernières vont fixer pour 3 ans les engagements respectifs de chacun autour d'un projet défini, d'un socle de valeurs éducatives et sociales partagées et vont permettre de soutenir et de sécuriser les actions des accueils de loisirs présents sur notre territoire.

Stage BAFA en Avril 2023

Du 16 au 23 avril 2023, la CCLPA accueillera une nouvelle session BAFA (Formation Générale - Stage 1) dans ses locaux à la Maison du Pays à Serviès (81220). Ce stage sera organisé par la fédération des "Familles Rurales du Tarn" avec comme objectif de préparer les participant(e)s à exercer des fonctions d'animateur auprès des jeunes.

Tarif CCLPA : 270€* / Tarif normal : 360€

*Ce tarif est réservé aux résidents de la CCLPA

• Renseignements & Inscriptions •

05 63 70 52 67 / enfance-jeunesse@cclpa.fr
www.ma-formation-bafa.fr

La Semaine Nationale de la Petite Enfance : du 18 au 25 mars 2023

Dans les crèches, au Relais Petite Enfance (RPE), chez les assistantes maternelles, au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents), le service "Petite Enfance" se mobilise du 18 au 25 mars pour réunir enfants, parents et professionnels autour d'ateliers gratuits dans nos structures. Le thème de cette année est : "POP ça rebondit, ça fuse, ça explose, pop c'est un bouchon de champagne, pop ça fait wizzzzz, blam, bing, ouaaaaah !" "POP" a le rythme dans la peau, le mot est chantant, il bat la mesure. Il fait danser les enfants.

"POP" incite au mouvement. Il y a dans le mot un ressort qui pousse celui qui le prononce et celui qui l'entend à sauter, rebondir, se secouer. Pop ne tient pas en place, comme un bébé qui apprend en marchant et en touchant. Enfin "POP", c'est le pop art, ce mouvement artistique qui explore l'extraordinaire dans notre quotidien; ou quand une boîte de conserve devient belle, une feuille de papier journal se transforme en oiseau... "POP" détourne, réinvente, comme le font les enfants quand ils déboulent dans nos vies d'adultes. **Nous vous attendons nombreux !**



Le Lieu d'accueil parents- enfants est ouvert tous les mercredis

Vous pouvez venir sans inscription avec votre enfant pour partager un moment de jeux et de découverte de 9h à 12h (hors vacances scolaires), à la Maison du Pays à Serviès (81220). Cet espace convivial et bienveillant accueille, sans inscription et gratuitement, de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s) ou d'un adulte référent ainsi que les futurs parents, à un rythme et une durée libre dans le cadre des horaires proposés. Pour plus d'informations, contactez-nous !



Découvrez le calendrier des ateliers proposés cet hiver

Jeunes parents, retrouvez nos moments éducatifs et ludiques avec votre enfant (jusqu'à 4 ans) lors de **ces ateliers gratuits, organisés à la Maison du Pays à Serviès**, dans le cadre du REAAP81 (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), en partenariat avec la PMI du Tarn (Protection Maternelle Infantile).



La ronde des mots partagés

Venez partager une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant.

- 1 mardi / mois de 10h à 11h30 : 17/01, 14/02 & 21/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



1, 2, 3... Moteur

Marylise Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) propose aux enfants ayant acquis la marche, un atelier de psychomotricité.

- 1 lundi / mois de 10h à 11h15 : 09/01, 06/02 & 13/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Sens dessus dessous

Eveiller son enfant grâce aux sens et aux premières expériences motrices (à partir de 6 mois).

- 1 lundi par mois de 10h à 11h : 23/01, 06/03 & 27/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Câlins à deux mains

Venez partager un moment de tendresse avec votre enfant (de 3 mois à 4 ans) et échanger avec d'autres parents.

- 1 mardi par mois de 10h à 11h30 : 10/01, 07/02 & 07/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Une convention qui concerne chacun d'entre nous

Au premier trimestre 2023, la Convention Territoriale Globale (CTG) prendra pour 4 ans, le relais du Contrat Enfance Jeunesse. Cette convention est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants de la CCLPA.

Un questionnaire en direction des habitants de la CCLPA a été transmis aux habitants de juin à septembre 2022 afin de connaître les besoins et les attentes concernant les services proposés dans le champ de la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement et la prise en compte du handicap.

Des habitants de l'ensemble des communes de la CCLPA ont répondu à ce questionnaire, majoritairement des couples avec enfants, âgés entre 45 et 64 ans, actifs en emploi résidant depuis plus de 10 ans sur le territoire.

Le retour du questionnaire nous indique que les familles du territoire connaissent, utilisent et sont satisfaits de la majeure partie de nos services. Les modes de garde et activités proposés pour les enfants de 0 à 17 ans répondent globalement à leurs attentes cependant, certaines familles ayant des besoins spécifiques (horaires atypiques...) ont du mal à trouver un mode d'accueil adapté (7.7% des réponses).

Les familles font remonter un manque de structures dédiées aux jeunes, pour leur permettre de se retrouver, de s'informer sur des sujets tels que, les loisirs, les réseaux sociaux, la scolarité, la santé les premiers jobs... La mobilité de la jeunesse est complexifiée par l'étendu de notre territoire rural rendant leur autonomie difficile et mobilisant les familles pour se déplacer hors temps scolaire.

Il est apparu important pour une majorité des participants de privilégier le lien social, l'entraide entre les générations et le « bien vieillir ».

Pour compléter ce questionnaire, un groupe « Projet Convention Territoriale Globale » composé d'élus, d'acteurs locaux (ADMR, ALSH, Espace de Vie Sociale) et techniciens de la CCLPA a été créé. Le travail mené a permis de définir 3 axes à renforcer dans le cadre des compétences de la CCLPA : La mobilité, le lien social et la communication.

La validation par les élus communautaires des actions retenues permettra d'aboutir prochainement à la signature de la convention avec les partenaires.

Nous remercions les habitants pour leur participation à ce questionnaire.

Florine PELLIZZARI : notre nouvelle instructrice ADS



Florine a rejoint en août dernier le service Urbanisme. Sa mission consiste en l'instruction de vos demandes d'autorisations. "Diplômée de l'IUT de Rodez / Carrière Juridique, ma formation m'a permis d'acquérir des bases solides et variées en matière de droit privé et public. Pour finaliser mes études, j'ai effectué un stage professionnel et enrichissant à la mairie de Graulhet. Ayant grandi dans le Tarn, je suis très honorée de pouvoir apporter ma contribution au service des communes. Par conséquent, je suis déterminée à accomplir les tâches qui me sont confiées. »

Les dernières nouvelles du PLUi

• Un premier dossier arrêté début octobre

L'approbation du bilan de la concertation et l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Laurécois-Pays d'Agout ont été votés, à la majorité (une voix contre) lors du Conseil Communautaire du 4 octobre 2022 à la Maison du Pays de Serviès. A la suite, le dossier d'arrêt a été envoyé aux Personnes Publiques Associées – PPA (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, communes limitrophes, etc.) et aux 28 communes membres de la CCLPA. Lors de cette consultation, quelques conseils municipaux des communes de la CCLPA ont rendu des avis défavorables.



• Le dossier d'arrêt du PLUi à reprendre

Ces avis défavorables imposent de retravailler les documents. Le dossier d'arrêt sera représenté en Conseil de Communauté, au plus tard début 2023. Pour ce second arrêt, la loi ne prévoit pas de consulter à nouveau les conseils municipaux. Le vote ne se fait qu'en Conseil de Communauté, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. Cependant, après approbation, le dossier doit être renvoyé aux PPA et elles ont trois mois pour rendre leurs avis à la CCLPA.

Le territoire du Laurécois-Pays d'Agout n'étant pas couvert par un Schéma de Cohérence Territoriale, le projet d'arrêt du PLUi sera également présenté auprès de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Au terme de ces trois mois, l'enquête publique démarrera afin de présenter aux habitants du territoire les documents arrêtés.

• Les dernières étapes du calendrier

- Premier trimestre 2023 / 2ème arrêt du projet du PLUi et transmission du dossier aux PPA
- Second trimestre 2023 / Enquête Publique et reprise des documents
- Troisième trimestre 2023 / Approbation du PLUi

Autorisations d'urbanisme : faites votre demande en ligne !

Depuis janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire directement sur le portail en ligne ! Si la version papier reste possible, nous vous encourageons à privilégier cet outil qui facilite les démarches et permet un gain de temps.

Ce téléservice est disponible sur le site www.cclpa.fr dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'Urbanisme. »





Une 20^e bougie pour la résidence de nos aînés à Montdragon !

Le 7 octobre dernier, l'EHPAD intercommunal à Montdragon a fêté ses 20 ans. Pour célébrer cette journée, les résidents, leurs familles, le personnel et les élus de la CCLPA ont profité d'une belle journée automnale avec un magnifique soleil. La fête s'est donc déroulée dans le parc de la Résidence, en plein air, pour le plus grand bonheur de tous.

M. Gilbert Vernhes, Vice-président en charge de l'EHPAD et Maire de la commune de Montdragon, a fait un bref historique de la construction de l'établissement en mentionnant M. Roger Dauzat, ancien Maire de Montdragon et M. Claude Mauries, ancien Président la Communauté des Communes du Laurécois, personnes qui ont été à l'initiative de la création de la structure, sans oublier la création du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) en 2014 avec un jardin thérapeutique.

Le Président Thierry Bardou a rappelé combien l'existence d'une telle structure sur le territoire est importante pour accompagner nos aînés. Il a remercié le personnel qui, au quotidien, travaille avec bienveillance aux côtés de nos résidents.

La parole a ensuite été donnée à Mme Catherine Rabou, Conseillère Départementale qui a souligné les valeurs humaines indispensables du personnel. M. Yannick Jauzion, Conseiller Régional Occitanie présent lui aussi lors de cette journée, a évoqué les projets régionaux intergénérationnels qui permettent de créer du lien entre les enfants et les personnes âgées. Le Député Jean Terlier a félicité les élus pour la réalisation de ce beau projet en territoire rural qui répond bien aux attentes des personnes âgées. Il a, lui aussi, félicité l'ensemble du personnel pour le travail incroyable et remarquable effectué durant la crise sanitaire.

Enfin, Mme Carole Carnemolla-Cousin, Directrice de l'établissement depuis 2021, a déclaré que les équipes "restaient motivées et solidaires pour répondre aux besoins des résidents et de leurs familles". Depuis son arrivée, deux nouvelles chartes ont été élaborées avec l'équipe : une charte de communication et une charte de bientraitance qui faciliteront un accompagnement de qualité. Après avoir chaleureusement remercié le personnel pour son implication, la directrice a ouvert les festivités.

La journée, animée par un orchestre, s'est donc poursuivie par un apéritif concocté par les cuisines de l'EHPAD avec la participation des Résidents pour confectionner des petits fours. Pour l'occasion, les Résidents nous ont présentés une belle chorégraphie répétée avec les animatrices et le personnel de l'établissement. Puis le moment est venu de souffler les bougies pour fêter les 20 ans de la Résidence "La Grèze", dans la bonne humeur et la convivialité.



Une centenaire célébrée au sein de l'établissement

Le 20 septembre dernier, Mme Yvette CLAUSS a fêté ses 100 printemps. Entourée de sa famille, de sa fille, de ses petits-enfants et de ses arrière petits-enfants, le personnel lui avait préparé une petite surprise pour marquer cette belle journée en son honneur.

M. Gilbert Vernhes, Vice-président en charge de l'EHPAD "La Grèze" et Maire de la commune de Montdragon ainsi que M. Claude Roques, Maire de Lomers se sont également joints à la fête.

Madame CLAUSS, originaire du Travet (Terre-de-Bancalié), est l'aînée d'une fratrie de quinze enfants.

Installée sur la commune de Lomers dès 1949 avec son mari, Adrien CLAUSS, elle intègra en 1983 le conseil municipal et fut adjointe au Maire durant trois mandats.

L'après-midi s'est clôturée par un superbe gâteau d'anniversaire qu'elle a pu partager avec l'ensemble des invités et les résidents de l'EHPAD.



Madame Yvette Clauss, au centre de la photo, a profité de ce moment convivial qui a réuni sa famille, des élus et le personnel de l'établissement pour célébrer l'évènement.

Des travaux réalisés pour améliorer le quotidien et faire des économies

Plusieurs aménagements ont été réalisés au cours de l'année 2022 au sein de l'EHPAD intercommunal.

Il était essentiel et important de remettre aux normes la centrale incendie. Les travaux ont été réalisés par la société SIEMENS pour un montant de 36 000 € HT.

Les "appels malades" ne répondant pas non plus à une sécurisation des résidents de manière optimale, un nouveau prestataire a été contacté et retenu. Les nouveaux appels malades sont désormais opérationnels depuis mi-novembre.

Une pièce a été rénovée en salle de repos et mise à disposition des agents. Une autre pièce sera également aménagée prochainement pour servir de réfectoire aux équipes.



Entièrement repeinte et aménagée, la nouvelle salle de repos de l'EHPAD permettra aux agents de faire une pause en toute quiétude.

Des travaux de rénovation énergétique ont également été réalisés dans le cadre de certificats d'économie d'énergie (CEE) tels que la mise en place d'un doublage isolant sûr et sous les planchers bas situés sur un sous-sol, sous les toits, le vide sanitaire ou encore les passages ouverts.

Les luminaires ont été changés par de l'éclairage LED et l'établissement a rajouté la possibilité de régler le chauffage ou encore installé des douchettes afin d'économiser l'eau.

Tous ces travaux permettront une économie de 126 690,00 € HT à la structure.

D'autres projets sont en cours de réflexion afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et de nos agents.

Pour plus d'informations concernant l'EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon, veuillez contacter le 05 63 34 27 45 / ehpad-montdragon@cclpa.fr

Finalisation des travaux d'extension & réaménagement de la ZA Borio Novo

Débutés en juillet 2022, les travaux de requalification et d'extension de la ZA Borio Novo à Vielmur-sur-Agout touchent à leurs fins.

C'est la pose définitive du transformateur, prévue au mois de février, qui marquera la fin de cet important chantier de plus de 500 000 € HT.

Désormais, 6 nouveaux lots sont disponibles sur la zone, avec des surfaces comprises entre 1100 et 1900 m² au prix de 40 €HT/m².

Cette zone devient une belle porte d'entrée sur notre territoire avec une intégration paysagère forte, une liaison douce qui permettra la jonction des piétons et cyclistes entre le nord de la commune et le centre du village. Avec la reprise complète du revêtement, la création de nouvelles places de parking et une prise en compte des nouvelles considérations en matière d'éclairage public, les élus ont souhaité faire preuve d'innovations et rompre avec les habitudes. En effet, dès que cela a été possible, des mâts d'éclairage LED équipés de panneaux solaires ont été installés sur la zone d'activités.

Objectif : réduire les consommations énergétiques et la facture par conséquent. Aussi, nous avons doté la nouvelle zone d'un vrai cahier des charges permettant d'imposer aux constructeurs des points techniques et esthétiques bien précis afin d'harmoniser l'ensemble.

Pour rappel, ce projet a été soutenu à hauteur de 17% par l'Etat et financé à 83% par la CCLPA.



Idéalement située le long de la D112, la ZA intercommunale Borio Novo à Vielmur-sur-Agout propose actuellement 6 nouveaux lots de plus de 1000 m² pour des entreprises qui souhaitent s'y installer.

3 nouvelles entreprises s'installent sur la ZA Condoumines à Fréjeville

Gérée par M. Charles, l'entreprise "ALCA TP", spécialisée dans le terrassement, l'aménagement et les travaux publics, a fait l'acquisition d'un terrain sur la ZA Condoumines pour y déménager ses locaux. Jeune entreprise, elle espère par cet investissement pouvoir développer davantage son activité.

Également, l'entreprise de savonnerie et cosmétique "Louise Emoi", basée à Vielmur-sur-Agout et comptant déjà 30 salariés, va implanter un local de logistique de 500 m² sur Fréjeville. Victime de son succès et malheureusement trop à l'étroit dans ses locaux actuels, ce nouvel entrepôt devrait lui permettre de retrouver un second souffle.

Nous saluons le dernier arrivé sur la zone. M. Benoist, gérant de 4 enseignes "V and B" dans le Tarn, spécialiste incontournable de la bière, qui va implanter un entrepôt de logistique dans un premier temps.

Toutes ces entreprises ont été accompagnées par la CCLPA afin de leur permettre de se développer.

Vous souhaitez installer votre entreprise sur notre territoire ? Contactez-nous !



Créée en 2005 et gérée par la CCLPA, la ZA de Condoumines à Fréjeville accueillera bientôt trois nouvelles entreprises qui viendront s'ajouter à celles déjà présentes (H2O Bois, Tarn Sud Transports...).

■ Depuis le 1^{er} janvier 2023 : 100 % des emballages et des papiers se trient !

Avec l'extension des consignes, le geste de tri devient plus simple, plus facile. Ainsi, nous pouvons trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons, tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques... seront à déposer dans le bac jaune.

Le centre "Trifyl" nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueille toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre ainsi leur recyclage. Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triezy tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé : Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac jaune, en vrac, non imbriqué et vidé.

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre poubelle noire. Pourquoi ? D'abord pour contenir la hausse du coût du déchet, ensuite, pour économiser les ressources naturelles et l'énergie (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole) et enfin pour créer de l'emploi local et pérenne. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.

Attention : les bouteilles, pots et bocaux en verre vont toujours dans le conteneur à verre !

LE 1^{ER} JANVIER 2023

100% DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE !



Vous n'avez pas encore votre composteur ?

Notre CCLPA renouvelle son opération et vous propose de vous fournir un composteur en bois ou en plastique recyclé à un tarif préférentiel (25€ TTC en bois et 20€ TTC pour ceux en plastique recyclé).

Pour toute information et/ou demande, contactez-notre service !



Les nouveaux défis du tri que nous avons à relever

Aujourd'hui, dans la famille des plastiques, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique sont à déposer dans le bac de tri pour être recyclés. À compter du 1^{er} janvier 2023, sur le territoire Trifyl, tous les emballages seront concernés, quelle que soit leur forme (sacs, pots...). Cette extension des consignes de tri permettra de simplifier encore le geste de tri et d'augmenter les quantités de matières recyclées.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 prévoit une extension des consignes de tri et impose qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri soit simplifié : tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune.

• Porte à porte : le bac individuel va remplacer la caisse jaune

Pour vous aider au quotidien, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout a décidé de mettre à disposition gracieusement un bac individuel qui remplacera la caisse jaune actuelle, **uniquement pour le porte à porte présent sur les communes de Damiatte, St-Paul-Cap-de-Joux et Vielmur-sur-Agout.**

Deux dates ont été définies pour chaque commune où les habitants sont invités à venir les récupérer :



- Damiatte, à la salle du Rec :
Vendredi 06 janvier de 14h à 20h & Mercredi 11 janvier de 14h à 18h
- St-Paul-Cap-de-Joux, à la salle Laure Monsarrat :
Mercredi 25 janvier de 14h à 18h & Vendredi 13 janvier de 14h à 20h
- Vielmur-sur-Agout, à la Mairie :
Mercredi 18 janvier de 14h à 20h & Vendredi 20 janvier de 14h à 18h

• Les principales raisons pour passer à l'action

Les arguments en faveur du tri sont nombreux, beaucoup sont environnementaux, bien sûr, mais également économiques. À Trifyl, pour encourager le geste de tri, **le tarif du tri a été placé largement en-dessous du tarif des déchets résiduels (poubelle grise)**. En résumé, plus nous trions, moins nous payons !

• Quelques chiffres

Pour entrer dans le détail, le coût du tri pour les emballages et papiers recyclables est appliqué à la tonne aux intercommunalités ou syndicats de collecte (adhérents à Trifyl).

En 2023, une tonne de déchets résiduels sera facturée en moyenne 90 €, quand une tonne d'emballages et papiers triés sera facturée 35 €. Une tonne triée, quand elle est bien triée, coûte donc près de 3 fois moins cher qu'une tonne de déchets résiduels.

• Comment bénéficier du tarif le plus bas pour le tri ?

Pour bénéficier du tarif le plus bas pour le tri, deux critères doivent être réunis : quantités et qualité du tri. Les personnes qui trient le plus, trient plus de 62 kg d'emballages et papiers par an. Celles qui trient le mieux font moins de 12% d'erreurs de tri (aussi appelés taux de refus de tri). Leur collectivité bénéficie ainsi des tarifs les plus avantageux.

• Produire moins de déchets pour réduire la facture

La facturation au tonnage permet de récompenser les efforts de réduction des déchets. Pour une collectivité de 10 000 habitants, si chacun réduit ses déchets de 10%, la baisse peut représenter 500 tonnes par an, soit une économie estimée entre 8 000 et 40 500 € chaque année pour l'intercommunalité.

En 2024, les biodéchets devront aussi être triés !

Dès le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets devront être mis dans des sacs de couleur orange pour pouvoir les traiter différemment. Ces sacs seront distribués à l'ensemble des habitants. Cependant, le compostage reste la meilleure des solutions pour réduire notre quantité de biodéchets !

Bilan d'une saison placée sous le signe de la canicule

La fréquentation des 2 bureaux d'information touristique enregistre une très légère baisse par rapport à 2021, due essentiellement aux fortes chaleurs apparues dès le mois de juin. Cette baisse est significative sur le mois de juillet. Toutefois, les retours des hébergeurs sont très satisfaisants puisque certains ont enregistré un taux d'occupation de 100% pour la haute saison. Cette légère baisse se retrouve sur les sites du moulin à vent et l'atelier du sabotier.

En revanche, l'année 2022 enregistre un record de fréquentation de la clientèle étrangère avec une part de 18% sur la fréquentation totale (14,5% en 2018, 12,5% en 2019, 4,5% en 2020 et 5,7% en 2021). A noter le retour de nos grandes manifestations estivales qui enregistrent une fréquentation quasi équivalente à celle qui précédait la crise sanitaire. Parmi les demandes les plus fréquentes en bureau d'accueil se trouvent les visites culturelles, les chemins de randonnées ou "petites balades", les festivités et la restauration.



Si les touristes étaient moins nombreux cet été, les hébergeurs et les manifestations sur le territoire ont fait le plein comme ici aux Vignes des Garbasses sur la commune de Cabanès.

Projet d'implantation de bornes interactives sur 2 communes

Dans l'objectif de diffuser l'offre touristique et les informations pratiques du territoire, il a été décidé d'implanter 2 bornes interactives sur 2 communes "test" : St-Paul-Cap-de-Joux & Vielmur-sur-Agout.

Ces bornes seront opérationnelles 7/7 et 24h/24 en début d'année. Les utilisateurs pourront ainsi consulter des rubriques telles que "l'agenda du territoire", "les hébergements", "les restaurants", "les activités de loisirs", "les commerces et services"... et pourront récupérer les informations sur leur smartphone ou par messagerie. L'Office de Tourisme est en charge du projet numérique en sélectionnant les informations à diffuser à partir de la base de données Apidae. **Il sera donc primordial pour les prestataires touristiques de notre territoire de contacter notre office pour toutes inscriptions ou mises à jour de leurs informations dans notre base de données.**



L'implantation des bornes interactives sur le bâtiment de la Mairie à Vielmur ou comme ici, sur l'office de tourisme à St-Paul-Cap-de-Joux, a été validée par l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

Le prestataire retenu pour ce projet est "BNG Interactive Technologies". Lors du conseil communautaire du 14 juin 2022, les élus ont approuvé le plan de financement d'implantation des bornes suivant :

- **Coût total du projet : 24.998 € HT** (Financement Leader : 11.999,04 € / Financement CCLPA : 12.998,96 €)

Campagne photos 2022 sur le Pays de Cocagne

Afin de constituer une photothèque de qualité, le Pays de Cocagne a organisé une campagne photos du mois d'août au mois d'octobre 2022. 31 reportages sur différents thèmes, avec 500 photos ont été réalisés par l'agence Raynaud Photos. Un accès spécifique et personnalisé sur la photothèque en ligne sera fourni pour tous les prestataires le désirant, afin de mettre à disposition ce contenu. Les photographies réalisées seront déposées sur la photothèque, à compter de mars 2023. Cette action sera renouvelée régulièrement afin de qualifier l'offre du Pays de Cocagne sur les différents supports de communication.

Été 2022 : la saison qui a battu tous les records !

Les températures rencontrées cet été ont logiquement attiré **plus de 50.000 visiteurs venus se rafraîchir et se détendre, soit une augmentation de 66% de la fréquentation par rapport aux années précédentes**.

Cette saison a connu un succès à tous les niveaux grâce aux animations proposées (aquagym, jeux, Caravane du Sport Tarnais, l'ARS avec un été sans souci), sans oublier le passage du Tour de France qui passait devant notre complexe de loisirs à Lautrec. Nous remercions nos jeunes saisonniers et les équipes techniques qui ont oeuvré tout l'été pour le bien être de tous.



En quelques chiffres : 170 interventions prodiguées par nos surveillants de baignade, 6000 gaufres/crêpes servies et + de 1800 kg de frites consommés pendant la saison 2022.

Une nouvelle borne de recharge installée pour les véhicules électriques

La CCLPA a saisi la balle au bond, lorsque le "Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn" nous a sollicité pour implanter une borne sur notre parking. Aquaval est un site stratégique pour ce type d'équipement grâce à ces milliers de visiteurs en été mais aussi tous ceux qui viennent se détendre sur nos aires hors saison.

Le fonctionnement de la borne est simple : badgez, branchez, chargez !

Grâce à l'application Révéo, vous pouvez commander votre carte d'abonnement et visualiser l'implantation des autres bornes en Occitanie, disposer des infos comme la vitesse de charge, le type de prise, les tarifs... et enfin, payer votre recharge.



Cet investissement a été porté par le SDET (Syndicat Départemental d'Énergie Du Tarn). La CCLPA participera aux frais de fonctionnement à hauteur de 500€ / an. + d'infos sur l'application "Révéo" !

- **Tarif de jour (de 7h à 21h) : 0,20 €/kWh (au-delà de 4h de branchement : 0,025 €/min)**
- **Tarif de nuit (de 21h à 7h) : 0,12 €/kWh**

"Notre Dame de Castres" a célébré "Octobre Rose" sur notre complexe

L'Ensemble Scolaire "Notre Dame de Castres" a choisi Aquaval pour célébrer l'arrivée de la marche solidaire organisée dans le cadre d'Octobre Rose, destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Plus de 1500 élèves, toutes classes confondues, ont participé à cet événement. Les élus de la CCLPA sont venus féliciter les jeunes à leur arrivée, en présence des joueurs espoirs du Castres Olympique et de leur entraîneur Rodrigo Capo Ortega. Nous remercions l'établissement de nous avoir choisi pour cet événement.

Vous souhaitez organiser un événement sur notre complexe ? Contactez-nous !



Le Président Thierry Bardou et son vice-président, Frédéric Molières, étaient présents à l'arrivée des élèves de l'établissement.



Face aux défis qui nous attendent, les élus et les agents de la CCLPA
vous souhaitent une très belle année 2023 !